



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

épizooties

Question écrite n° 3294

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le suivi des épidémies par satellite. Une étude est actuellement menée par des chercheurs internationaux en Mongolie, dans le cadre du réseau mondial de surveillance de la grippe aviaire (GAINS). Selon le coordonnateur international pour la grippe aviaire, « nous nous efforçons de comprendre le rôle que les oiseaux sauvages pourraient jouer dans la diffusion du virus H5N1 ». À ce titre, les chercheurs ont équipés d'émetteurs solaires GPS certains cygnes sauvages de Mongolie traversant l'Eurasie. En effet, « des cygnes sont morts en grand nombre en Mongolie en 2005 et en Chine occidentale en 2005 et en 2006 dans des zones où les volailles sont rares. Ces facteurs suggèrent que le H5N1 était établi dans cette région, à partir de laquelle il pourrait s'être diffusé et se diffuser encore avec la migration des oiseaux et, actuellement, il n'y a guère d'études qui indiquent où migrent ces populations d'oiseaux durant l'hiver ». On sait que « le commerce de volaille et d'oiseaux est le principal moyen de déplacement du virus, cependant, les oiseaux migrateurs ont sans doute une responsabilité dans certaines zones ». Les chercheurs souhaitent préciser cette responsabilité, et l'utilisation des satellites s'avère un outil original et indispensable. Aussi il lui serait agréable de connaître, d'une part, la position du Gouvernement quant à la possibilité offerte par les satellites dans le suivi des oiseaux migrateurs, d'autre part, et dans quelle mesure, il pourrait utiliser ces techniques pour déclencher une phase d'alerte précoce. - Question transmise à M. le ministre de l'agriculture et de la pêche.

Texte de la réponse

Dans le cadre des mesures de prévention mises en oeuvre contre l'influenza aviaire, le Gouvernement porte un intérêt particulier à la surveillance des oiseaux migrateurs. Il apporte son concours aux actions internationales visant à la surveillance et à la lutte contre l'influenza aviaire. Il est un des bailleurs de fonds de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) qui coordonne leur mise en oeuvre. Ainsi, le centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) est chargé d'assurer un suivi des mouvements des oiseaux sauvages migrateurs par la pose de balises Argos sur un certain nombre d'entre eux en Afrique. Une surveillance par satellite des courants migratoires empruntés par l'avifaune est ainsi désormais possible. Par ailleurs, la pose de bagues, référencées dans une base de données internationale, sur des oiseaux sauvages par des ornithologues spécialistes, permet la collecte d'informations indispensables au suivi de ces animaux. Précieuses dans le cadre de la lutte contre la menace épizootique représentée par l'influenza aviaire, c'est-à-dire la maladie animale, ces données ne constituent cependant pas a priori un recours en cas de pandémie, c'est-à-dire la maladie humaine. En effet, dans l'hypothèse d'une pandémie grippale, le virus responsable serait un virus adapté à l'homme à la suite de mutations et transmis au sein de la population humaine par contact entre individus.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3294

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 août 2007, page 5256

Réponse publiée le : 9 octobre 2007, page 6135